



Maison de l'Europe de Paris



Une éducation à l'Europe pour tous

L'éducation à l'Europe est le premier défi à relever pour créer un sentiment d'appartenance européenne, forger une citoyenneté active et développer un projet commun. Dans cette perspective, quels sont les savoirs communs, les valeurs et les compétences essentielles à transmettre à tous, et en particulier aux jeunes ? Quels sont les obstacles mais aussi les évolutions, les moyens et les pratiques des acteurs ? La Maison de l'Europe de Paris a piloté un atelier sur ce thème lors des Etats Généraux de l'Europe organisés par Europeanova, Notre Europe et le Mouvement européen- France le **17 avril 2010 à Strasbourg**.

Cet atelier, animé par **Babette Nieder**, ancienne secrétaire générale de l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse, a réuni **Catherine Lalumière**, présidente de la Maison de l'Europe de Paris, **Christian Philip**, recteur de l'Académie de Montpellier, chancelier des Universités¹ et **Michel Troubetzkoy**, vice-président senior, directeur pour les Affaires européennes et l'OTAN à EADS.

Les intervenants du panel ont mis en lumière plusieurs raisons soulignant l'importance d'une éducation à l'Europe pour tous. Aujourd'hui, les jeunes forment la première génération n'ayant connu que l'Europe unifiée. Ils considèrent la paix comme un acquis, une évidence. Cette situation n'est pas sans risques : celui d'une moindre vigilance à l'égard de ces valeurs fondamentales de paix et de réconciliation ; celui d'une baisse de la prise de conscience des apports de l'Union européenne (UE) pour les Européens.

Les jeunes se sentent naturellement européens et s'inscrivent dans cet espace constitué par l'UE mais ils ont peu de connaissances sur la construction européenne. Ils ne peuvent ainsi se l'approprier et en seront donc difficilement des acteurs.

En effet, on ne peut parler de démocratie européenne que si les citoyens ont conscience des objectifs et des principaux enjeux du projet européen et participent à son élaboration. A défaut, la vie démocratique de l'UE en est affaiblie et l'UE elle-même se trouve fragilisée, en particulier en période de crise.

Les plus défavorisés sont les plus éloignés de la « chose » européenne. Le risque est de voir se creuser le fossé social entre ceux qui ont la chance de recevoir une formation européenne (grandes écoles, universités...) et qui, de ce fait, évoluent à l'aise dans le cadre européen et ceux qui n'ont pas cette chance, ne connaissent pas l'Europe et ses cultures, ne pratiquent pas les langues, ne voyagent guère et qui, finalement, se méfient de l'Europe, de l'« Autre » et se replient sur eux-mêmes.

¹ Depuis, Christian Philip a été élu président du Mouvement européen-France.

Dans les entreprises, il manque une culture générale de l'ensemble des salariés sur l'Europe. Les entreprises prennent progressivement conscience qu'elles ont besoin de salariés ayant un minimum de connaissances sur l'UE à tous les niveaux de qualification. Même une entreprise européenne comme EADS en fait le constat. Certes, sa gouvernance a été réformée, avec une présidence unique, et le travail au sein d'équipes plurinationales s'enrichit des échanges interculturels. Mais trop peu de salariés connaissent les fondements de la construction européenne, ses institutions. Le groupe projette d'organiser un grand séminaire de formation européenne pour l'ensemble du personnel.

Le Groupe La Poste, par exemple, a organisé récemment plusieurs séminaires de formation sur l'Europe pour les postiers dans des régions, en partenariat avec la FFME (Fédération française des Maisons de l'Europe).

La communication faite par les institutions européennes n'est pas satisfaisante. La seule diffusion d'informations par divers supports n'est pas à la hauteur des enjeux d'une éducation à l'Europe. A la décharge de ces institutions, il faut rappeler que l'éducation est un domaine de subsidiarité et que l'UE² ne peut qu'accompagner les politiques des Etats membres (par les programmes de mobilité notamment).

De leur côté, les médias sont trop peu nombreux à parler de l'Europe de manière régulière et quand ils en parlent, c'est le plus souvent de manière négative.

L'Education nationale, en France, prend progressivement conscience du problème des carences existantes et de ses responsabilités³. L'enseignement des langues s'est amélioré, les échanges scolaires se multiplient, des échanges d'enseignants se mettent en place (programme Jules Verne), les sections européennes sont très demandées. Cependant, l'enseignement des questions européennes, dans leur contenu - le sens du projet européen, les objectifs de la construction européenne, ses politiques, son champ d'activités - n'est pas à la hauteur des besoins. Par ailleurs, le Programme Erasmus est une grande réussite mais il reste trop confidentiel avec seulement 1% des étudiants bénéficiaires en Europe.

Les propositions

Les membres du panel ont formulé plusieurs propositions, en soulignant la nécessité d'insister, dans le cadre d'une éducation à l'Europe, sur les fondements de la construction européenne, ses valeurs et son projet.

► **Elaborer « un socle commun de connaissances et de compétences pour une citoyenneté européenne »**⁴ définissant les connaissances essentielles sur l'Europe que chaque citoyen européen devrait posséder quel que soit son niveau de formation.

Ce « socle commun » structure les connaissances de base en trois volets :

- 1 – Le premier volet est centré sur l'histoire de l'Europe et de la construction européenne et permet d'aborder les fondements de la construction européenne et le sens du projet européen.
- 2 – Le deuxième volet concerne les valeurs communes européennes, qui forment le socle sur lequel est fondé le projet européen et qui sont contenues dans la Convention européenne des Droits de l'Homme de 1950 et reprises dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE.

² Il a fallu attendre le Traité de Maastricht pour avoir une base légale dans le domaine de l'éducation et de la jeunesse (devenu Titre XII du Traité sur le fonctionnement de l'UE « Education, formation professionnelle, jeunesse et sports »).

³ Depuis la mise en place du « socle commun de connaissances et de compétences » par décret du 11.07.2006, l'Europe figure dans trois des sept piliers des programmes de l'Education nationale (piliers « pratique d'une langue vivante étrangère », « culture humaniste » et « compétences sociales et civiques »).

⁴ La définition de ce « socle commun » a fait l'objet d'une réflexion conduite par un groupe de travail réuni par la Maison de l'Europe de Paris depuis 2009 et a conduit à l'élaboration d'un texte de base avec l'objectif de mener des expériences pilotes dans l'éducation formelle et non formelle.

3 – Le troisième volet « vivre l'Europe au quotidien » est axé sur la connaissance des institutions, des programmes de mobilité, des moyens de participer activement à la vie publique européenne et des lieux d'information sur l'Europe.

Ce socle commun s'adresse aux enseignants et aux autres acteurs éducatifs et sociaux de l'éducation formelle et non formelle, capables de transmettre aux jeunes ces connaissances de base à travers les disciplines enseignées et les activités proposées. Il ne s'agit pas d'interférer dans l'établissement des programmes des matières enseignées, ni dans le choix des méthodes pédagogiques.

Les membres du panel et les intervenants dans la salle ont particulièrement insisté sur l'importance de l'enseignement de l'histoire européenne et sur la nécessité de l'intégrer dans les programmes. Le manuel franco-allemand a été salué comme une initiative positive ; il faut s'en inspirer pour proposer un manuel d'histoire européenne « à plusieurs voix » qui contribuerait à la prise de conscience de l'existence d'un patrimoine commun.

Ce socle de connaissances de base pourrait faire l'objet d'un kit numérique diffusé dans tous les établissements scolaires.

► **Conditionner la délivrance des Master à la maîtrise de deux langues étrangères et à une expérience de mobilité en Europe.**

Plus globalement, l'accent a été mis sur la nécessité de renforcer l'enseignement des langues européennes, dans toute l'étendue de leur diversité.

► **Intégrer des cours sur l'Europe et la construction européenne dans la formation initiale et continue des enseignants.**

► **Faire référence à l'Europe de manière transversale, dans plusieurs matières de l'enseignement secondaire.**

► **Organiser un concours national sur l'Europe** sur le modèle du concours national sur la Résistance auquel participeraient tous les établissements scolaires. Ce type de concours permet aux enseignants de mobiliser leurs classes sur un projet.

► **Systematiser les jumelages et les échanges scolaires** : chaque établissement scolaire doit être jumelé avec un autre établissement scolaire en Europe.

En conclusion, les discussions de cet atelier ont montré que l'éducation était essentielle pour : une appropriation citoyenne des questions européennes ; une participation active à la vie démocratique européenne ; la cohésion sociale ; la compétitivité économique.

(Synthèse Catherine Véglio-Boileau, avril 2010, Maison de l'Europe de Paris)